



COMMUNE DE BELVEZET

Séance du conseil municipal du 31 juillet 2025

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le trente-un juillet, à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de BELVEZET (Gard) régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Rodolphe GUILLAUMONT Maire.

Etaient présents : Rodolphe Guillaumont, Catherine Domenichini, Pierre-Yves Traynard, Catherine Dufaud, , Didier Muffat-Jeandet, Laurence Caron

Absents excusés : Éric David, Martine Eugène

Absent non excusé : Michel Lafont

Procuration : Martine Eugène donne pouvoir à Catherine Domenichini, Éric David donne pouvoir à Didier Muffat-Jeandet.

Secrétaire de séance : Catherine Domenichini

Date de convocation : 25 juillet 2025

Début de la séance : 18H30

Avec l'accord du conseil municipal, le maire ajoute à l'ordre du jour, les points suivants :

- Création d'un poste d'adjointe technique et d'un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe
- Approbation de la convention du Centre Social Intercommunal d'accompagnement des enfants dans le bus scolaire 2025/2026

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 19/06/2025

Approuvé à l'unanimité

2. Cuisine de l'Arbousier :

- a. 045/2025 Approbation de la trame des conventions d'occupation précaire (association / particulier) : **approuvé à l'unanimité**
- b. 046/2025 Fixation des tarifs de location (60 € pour 24 H) : **approuvé à l'unanimité**
- c. 047/2025 Approbation de la convention d'occupation précaire à l'association « Les ami.e.s de l'Arbousier » : **approuvé à l'unanimité**

3. 048/2025 Valorisation de l'ancienne église : lettre accord avec l'INRAP
Approuvé à l'unanimité
4. 049/2025 Adhésion au contrat groupe « Assurance statutaire » proposé par le Centre de Gestion
Approuvé à l'unanimité
5. 050/2025 Interconnexion du réseau d'eau potable : convention d'occupation temporaire en forêt communale
Approuvé à l'unanimité
6. 051/2025 Territoire d'Energie SMEG : modification des statuts
Approuvé à l'unanimité
7. 052/2025 : Création de deux postes : adjoint technique et adjoint technique principal 2^{ème} classe
Approuvé à l'unanimité
8. 053/2025 Approbation de la convention d'accompagnement bus scolaire 2025/2026
Approuvé à l'unanimité
9. Décision du maire prise par délégation
Pour information
10. Questions et informations diverses :
 - Par l'intermédiaire de notre architecte, Gabrielle Welisch, la restauration de l'ancienne église a obtenu le prix d'architecture départemental pour 2025 du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) du Gard de la catégorie « Patrimoine ». Remise du prix en septembre 2025.
 - Le maire rappelle à l'assemblée qu'il est le seul ordonnateur en ce qui concerne les dépenses communales.

Fin de la séance : 19H17

Le Maire

Rodolphe GUILLAUMONT

